

Discours Prix Roudy 10 mars 20

Madame/Mesdames La/les Ministres, Madame l'adjointe à la Mairie de Paris, Monsieur le Maire du 4ème arrondissement, Mesdames et Messieurs, chère.e.s proches,

C'est avec une vive émotion et un immense honneur que je reçois le prix d'Yvette Roudy au nom du Mage.

-Je suis très émue parce qu'il s'agit du prix qu'a créé Madame Roudy par sa Fondation, rattachée à la Fondation de France. Son nom est, pour moi et tant d'autres, associé à sa loi sur l'égalité professionnelle ; elle est FONDAMENTALE car elle a permis que ce thème entre enfin dans l'entreprise... Cette loi a ouvert une prise de conscience de cette question et permis même quelques résultats - encore bien en deçà des réels enjeux - comme vient de le rappeler Mme Roudy avec force et comme en témoigne aussi son ouvrage qui vient de sortir LUTTER TOUJOURS....

-Mais surtout pour moi : cette loi est fondamentale car c'est elle qui donne un contenu au principe **d'un salaire égal pour un travail de VALEUR égale** pour lequel je me bats depuis des années... c'est le fameux **article L3221-4** (qui reste ignoré) :

*« Sont considérés comme ayant une valeur égale les travaux qui exigent des salariés un **ensemble comparable de :***

- ***connaissances professionnelles consacrées par un titre, un diplôme ou une pratique professionnelle,***
- ***de capacités découlant de l'expérience acquise,***
- ***de responsabilités et***
- ***de charge physique ou nerveuse »***

Sans cet article, il n'y aurait pas de contentieux pour permettre à des femmes d'oser se comparer et de gagner (je pense à ces ouvrières d'une entreprise de Champignons ou à Mme B. Responsable RH),

Sans ce texte, nous n'aurions pas développé nos travaux sur l'évaluation des emplois (avec Séverine Lemièrre que je salue) avec le Défenseur des droits, au CSEP ou encore dans la loi sur l'égalité réelle en 2014... et nous n'en avons pas fini pour tenter qu'enfin votre loi soit appliquée, Madame La Ministre ! J'aimerais remercier encore Mme Roudy, tout simplement et prosaïquement, parce que ce prix vient à un moment où l'on apprend que le Secrétariat d'état aux droits des F ne financera pas le Mage une fois de plus... Mais ce prix ne servira pas juste à combler ces problèmes de fonctionnement : nous organiserons un amphi du Mage que je propose d'intituler : « **La loi Roudy et Depuis ?** » où nous aurons l'occasion de revenir sur les enjeux de l'éga pro aujourd'hui

-Et bien sûr, ce prix c'est au **Mage** et au travail collectif de recherche qu'il revient aussi.

Le Mage que je codirige aujourd'hui avec **Nathalie Lapeyre et Delphine Serre** depuis 5 ans, a été créé en 1995 par Margaret Maruani, à qui je dois tant et sans qui je ne me serai jamais senti **une économiste féministe**, comme aujourd'hui !

Le Mage c'est aussi ses directrices adjointes **Catherine Marry** et **Danièle Meulders** (absentes aujourd'hui) et bien sûr **Jacqueline Laufer** que je tiens à remercier aussi, car c'est elle

qui portait, bien avant le Mage, la question de l'éga pro en France et qui a effectué les premiers travaux d'évaluation de la loi Roudy, que nous avons poursuivi ensuite au Mage...

Rappelons que le Mage est le premier groupe de recherche sur le genre et le travail, et il fédère aujourd'hui 30 labo dans 13 pays. Son rôle est de valoriser et de diffuser des travaux de recherches pluri-disciplinaires, sur le « genre et travail », auprès d'un large public, d'étudiant.e.s, de chercheur.e.s, d'assoc, de syndicats, d'institutions, de salarié.es. Que toute l'équipe et le CD du Mage soient remercié.es !

Pour donner un exemple de cet engagement du Mage auprès du mouvement social, je vous signale la sortie courant 2020 d'un ouvrage « ***Le genre au travail, dialogues entre recherches féministes et mouvements sociaux*** » (coordonné avec Nathalie, Jacqueline Sophie P et Séverine que je remercie également) (l'occasion d'en faire la pub !!) :

Et puis n'oublions pas **notre revue TGS** qui est adossée au Mage : c'est un outil formidable dont nous venons de fêter les 20 ans, que toute l'équipe soit aussi associée à ce prix et notamment Hyacinthe Ravet sa directrice et Clotilde Lemarchant (adjointe) !

- Ce prix, c'est aussi ma démarche de recherche et mon engagement personnels, et notamment les travaux que j'ai développé **avec et pour la CGT**, qui m'a permis de mener des recherches-actions, d'allier réflexions plus théoriques avec un engagement syndical et féministe, bref, de croiser sans cesse « **logiques de genre et de classe** ». J'ai une pensée pour les

militantes et responsables syndicales CGT d'hier (et tout particulièrement **Chantal Rogerat** qui a participé à notre aventure au Mage et dont une plaque à sa mémoire vient d'être inaugurée au siège d'Antoinette par la Mairie de Paris, et **Christiane Gilles** qui avait rejoint Mme Roudy et contribué à sa loi). Je remercie aussi les militantes et responsables CGT d'aujourd'hui, et tout particulièrement mes 2 coautrices **Sophie Binet** et **Maryse Dumas** avec qui nous venons de sortir « *Féministe, la CGT ? Les femmes, leur travail et l'action syndicale* ».

C'est à **Michèle Loup** que je voudrais rendre aussi hommage, sans elle, nous ne serions pas là ! D'abord parce que c'est elle qui a initié le prix Yvette Roudy, l'an passé ! et qui a soufflé mon nom à Yvette (si, si, je le sais). Michèle représente pour moi aussi cette démarche alliant réflexions et actions. Je l'ai connu au tout début de mes travaux sur les inégalités salariales que je présentais devant des assoc féministes dans les années 90, puis je l'ai vue se mobiliser en tant que syndicaliste, contre la réforme des retraites de 2003 (déjà !). Je l'ai vue ensuite à l'œuvre à la Région Ile de France et dans son association de lutttes contre les violences. Un parcours exemplaire donc ! merci à elle !

Enfin, j'aimerais remercier **Pauline Vessely**, qui veille sur tout le fonctionnement du Mage, sans son travail, pas de Mage... On sait ce que c'est que ce travail invisible au Mage... **MERCI A TOUTES et TOUS !**